

1^{er} Marché du terroir et de l'artisanat. Exposition-vente sur la place de l'église et dans les rues du village.

L'accès des visiteurs à cette manifestation est gratuit,
la volonté de la mairie étant de l'offrir au plus grand nombre.

Règlement à l'usage des exposants

Réservation:

Les réservations devront parvenir à la mairie au plus tard le 25 septembre 2020.
Toute réservation non accompagnée du règlement sera considérée comme nulle.

Annulation:

Pour toute annulation de réservation de l'exposant parvenant aux organisateurs après le 25 septembre 2020, le règlement ne sera pas remboursé (sauf cas grave justifié).
Si pour des raisons indépendantes de la volonté de la mairie, la manifestation ne pouvait avoir lieu, toutes les sommes versées par les exposants seront remboursées.

Installation et démontage des stands:

Installation: le dimanche 4 octobre au matin à partir de 6 heures.
Aucun véhicule dans la zone d'expositions à partir de 8 h 30.
Démontage: le dimanche 4 octobre au soir à partir de 19 heures.

Assurance:

La mairie de Grisy Les Plâtres souscrit auprès de sa compagnie d'assurance une police de responsabilité civile la garantissant au cas où sa responsabilité serait engagée en tant qu'organisateur de la manifestation.
Il est de la responsabilité de l'exposant de vérifier qu'il possède, à titre personnel, cette garantie.

Communication:

Presse:

Dès Août, les supports nationaux spécialisés recevront un dossier de presse les informant de notre manifestation.
Nous en assurerons le suivi.
Tous les supports:
- Journaux et magazine: La Gazette, l'Echo Régional, Le Parisien, Vivre en Val d'Oise, Val d'Oise magazine, Rustica, Le petit journal de Sagy;
- Office de tourisme, Marines, Gisors, Pontoise et alentours;
-Auprès de la Communauté de Commune du Vexin Centre.

Tract et affichage:

Diffusion des flyers.
Affiche présentes chez les commerçants et dans les lieux publics de la région.
Calicots aux entrées du village et ronds-points.
Fléchage sur la route départementale reliant Pontoise à Marines.
Deux parkings fléchés et gratuits seront mis à la disposition des exposants et du public.
La Commission des fêtes se réserve l'exclusivité de la buvette et de la restauration.

Commission des fêtes

Mairie de Grisy Les Plâtres

10 rue Robert Machy 95810 GRISY LES PLATRES

Tél: 01.34.66.62.69 Tél: 06.61.35.30.09

Email : solenekoch.mairie.grisy@gmail.com

Horaire d'ouverture: Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h-12h Mercredi : 13h -17h ;

Samedi : 9h- 12h

@ www.grisylesplatres.fr



Grisy.les.platres



Mairie de Grisy-les-platres

Village de Grisy Les Plâtres
Le Dimanche 4 octobre 2020